

M. Baker (Grenville-Carleton): Si je ne m'abuse, cette motion est inscrite sous réserve que l'une des journées de l'opposition lui soit consacrée. J'aimerais que l'honorable représentant nous le confirme parce qu'il ne l'a pas fait dans sa première déclaration. Le leader du gouvernement à la Chambre ne pourrait-il pas consacrer davantage de temps réservé au gouvernement à ce débat, qui aura lieu mardi et mercredi? Nous avons épuisé tous nos jours réservés, mais le ministre pourrait peut-être céder davantage de temps du gouvernement pour le débat de la motion vu son importance. A mon avis, il serait bon que les députés aient l'occasion d'exprimer leur opinion puisque la question de la confédération et de l'unité nationale touche tous les députés en tant que représentants du peuple canadien. Le leader du gouvernement à la Chambre songera-t-il à la possibilité de consacrer à la motion plusieurs journées réservées au gouvernement?

M. MacEachen: J'y ai songé, mais comme le député le sait, il reste très peu de jours de séance d'ici l'ajournement. Je reconnais volontiers que l'une des journées réservées au débat sur l'unité nationale a été cédée par l'opposition et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous avons ajouté un autre jour, de sorte que le débat devrait durer au moins deux jours. Cependant, si quelque chose de nouveau et d'intéressant survient relativement au programme législatif, peut-être serait-il possible d'ajouter un autre jour. Mais nous envisagerons cette éventualité lorsque nous aborderons le débat. Peut-être serait-il utile de limiter la durée des interventions des députés, mettons, à 20 minutes . . .

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: . . . quitte à ce que celles des chefs des partis durent un peu plus longtemps. Il y a ensuite la possibilité de rétablir l'horaire prolongé, qui doit prendre fin demain.

M. Paproski: Pas après tout ce que nous avons fait pour vous!

M. Baker (Grenville-Carleton): Je pense qu'il ne conviendrait pas, puisque le gouvernement a gaspillé les heures supplémentaires, de rétablir cet horaire.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Je dois dire que la perspective d'interventions d'une durée de 20 minutes ne me renverse pas, mais je suis prêt à en discuter avec le ministre. Je tiens à ajouter cependant que nous ne sommes pas en peine de trouver du temps pour siéger. La Chambre n'a pas de délai à respecter pour ce qui est du début des vacances et nous sommes prêts à étudier toute mesure législative que le gouvernement jugera bon de présenter.

● (1510)

Un autre point important du point de vue de nos travaux d'ici la fin de l'année est l'engagement que le gouvernement a pris de donner à la Chambre des communes, avant qu'une décision ne soit prise à l'égard d'un pipeline, la possibilité d'étudier la question selon les termes mêmes du leader du gouvernement à la Chambre et du premier ministre devant les organes d'information. Le gouvernement a-t-il une idée du moment où tous les rapports seront déposés? Je crois savoir que l'on en déposera un au début de la semaine prochaine ou

Travaux de la Chambre

peut-être à la fin de cette semaine. On en attend un autre, le rapport Lysyk, je crois. A quelle date prévoit-on le recevoir et quand le gouvernement prévoit-il convoquer la Chambre pour débattre cette question? Quelle forme prendra le débat et le gouvernement a-t-il une idée de la date où ce débat aura lieu?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la question du débat sur les rapports relatifs au pipeline, comme l'a mentionné le député, nous attendons le rapport de l'Office national de l'énergie pour la semaine prochaine et il est possible que nous tenions le débat sur ce rapport la semaine prochaine, ou la semaine suivante si nous sommes encore ici. Nous prévoyons ensuite que les deux rapports qui restent, soit le rapport du doyen Lysyk et le deuxième tome du rapport du juge Berger seront remis le 1^{er} août; et conformément à l'engagement que le gouvernement a pris de donner aux députés l'occasion de faire connaître leurs points de vue et leurs opinions sur ces rapports avant qu'une décision ne soit prise, le gouvernement a l'intention de rappeler la Chambre, si elle ne siège pas à ce moment-là au cours de la première semaine du mois d'août. Les dates prévues sont le 4 et le 5 août, ce qui nous donnerait l'occasion de tenir un débat sur les rapports qui, nous l'espérons, nous seront remis le 1^{er} août.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement, qui concerne la durée des discours, les heures de séance et nos travaux de l'été, je pense que la meilleure façon de faire serait d'en discuter d'abord à une réunion des leaders des partis à la Chambre; nous sommes prêts à participer à une réunion de ce genre, ou à plusieurs si nécessaire. J'aimerais toutefois que le leader du gouvernement à la Chambre précise ce que nous ferons lundi. Il nous a annoncé que nous étudierons les bills C-20, C-49, C-51 et C-27 dans cet ordre. Si, à la fin de la journée de demain, nous n'avons pas terminé l'étude du bill C-51, poursuivrons-nous l'étude du bill C-51 lundi ou passerons-nous au bill C-27? Il serait bon que l'on informe la Chambre des travaux que nous entreprendrons à notre retour lundi.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de saisir la Chambre du bill sur l'assurance-chômage lundi, quel que soit l'état des travaux sur les autres bills. S'il arrivait, quoique ce soit peu probable, que les travaux sur les modifications au Code criminel ne soient pas terminés jeudi, je n'ai pas l'intention d'y revenir lundi. Je voudrais faire une dernière remarque. Compte tenu du fait que l'on s'attend à ce que la Chambre soit rappelée, pour des raisons que nous connaissons tous, au début d'août, je souhaiterais qu'on essaie de terminer cette partie de la session aussi rapidement que possible. Je suis persuadé que l'honorable député n'a pas vu les visages derrière lui lorsqu'il a fait cette remarque.

M. Paproski: Jetez donc un coup d'œil derrière vous sur vos propres députés, Allan.

M. MacEachen: Je veux parler de ce défi de siéger tout le mois de juillet. Afin de calmer l'anxiété que j'ai notée chez certains, je voudrais discuter de cette question en vue de conclure dans un délai raisonnable cette partie de la session afin que les députés puissent passer un certain temps dans leurs circonscriptions avant de revenir en août.